

Club des Anciennes
Automobiles Varoises
Le Firmament BT A
330, Boulevard du
Général BROSSET
83200 TOULON
lecaav@outlook.com
secretariat@lecaav.com
N° SIREN : 424 982 056
N° SIRET : 424 982 056 00022
adhérent FFVE N° : 172



Depuis 1982 le CAAV
vous accompagne
sur les routes

www.lecaav.com



CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

Organisme affilié à la FFVA

Le Firmament, Bâtiment A – 330, Boulevard du Général BROSSET – 83200 TOULON

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire du 19 janvier 2014

Les membres de l'association C.A.A.V se sont réunis au Domaine Les Gueules Cassées à La Valette du Var le 19 janvier 2014, sur convocation nominative.

L'assemblée est appelée à nommer :

- Un président de séance : Mr Antoine RALLO
- Un secrétaire de séance : Mme Nicole CHRISTINEL
- Un scrutateur : Mr Jean-Pierre SPRENGNETER

Le président constate que les membres présents ou régulièrement représentés constituent le quorum nécessaire soit 61 Voix (51 Présents et 10 Pouvoirs) pour 45 exigées. L'assemblée est donc valablement constituée et peut délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée les documents suivants :

- La feuille de présence émargée,
- Les pouvoirs des membres représentés par des mandataires présents,
- Le rapport du Président de l'association,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Puis il déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

⇒ Rapport du président comprenant : l'évolution des adhérents, le bilan des manifestations 2013, le calendrier prévisionnel des manifestations 2014

- ⇒ Rapport financier du trésorier : compte de résultat 2013 et budget 2014.
- ⇒ Renouvellement des mandats du conseil d'administration,
- ⇒ Questions diverses.
- ⇒ Résolutions soumises au vote.

 **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :**

Adopté à l'unanimité

 **RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER :**

Adopté à l'unanimité

 **QUESTIONS DIVERSES :**

Puis le président soumet les résolutions au vote :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu le rapport moral du Président, approuve son action et lui donne quitus de son mandat.

Vote à main levée : La résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée après avoir pris connaissance du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013, les approuve et donne au conseil d'administration quitus de sa gestion.

Vote à main levée : La résolution est adoptée à l'unanimité

Budget prévisionnel : 7 010 Euros

Vote à main levée : La résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée est appelée à renouveler la moitié des membres du conseil d'administration :

Vote à bulletin secret.

Nombre d'adhérents au club : **90** membres quorum : **45** voix
Membres présents : 51 Membres représentés : **10** Soit **61** *Votants*

Suffrages exprimés : 61
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 0
Bulletins pris en compte : 61

Sortants

Mme Annie DUBERNAT	Elu avec : 56 Voix
Mr Philippe GUESDON	Elu avec : 61 Voix
Mr Yves PIGNOL	Elu avec : 61 Voix
Mr René KRUMEICH	Elu avec : 61 Voix
Mr Michel PELIN	Elu avec : 61 Voix

Nouveaux membres : il n'y a pas de candidats

Présentation : PRINTEMPS dans le LUBERON

Présentation : AVANT 40

Présentation : INAUGURATION DU SECOND TUNNEL DE TOULON

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 h 45

De tout ce que dessus, le présent procès verbal a été dressé par le président et le secrétaire de séance.

Le Président	Le Scrutateur	Le Secrétaire
		